

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DES PROPRIETAIRES RURAUX DE CASTELNAUDARY**

**COMPTE-RENDU DE L'A.S.A.P.R.
Du Mercredi 29 Mai 2019 à 11 H 00**

Monsieur le Président ouvre la séance à 11H 00

Il procède à l'appel :

ETAIENT PRESENTS

**François DEMANGEOT – Evelyne GUILHEM – Jean-François VERONIN-MASSET
– Henri BLANC – Sébastien GAZEL – Serge D'AGOSTIN – Didier GAZEL – Gérard
MOLINIER -**

PROCURATIONS

**Patrick MAUGARD procuration à François DEMANGEOT
Jacqueline RATABOUIL procuration à Jean-François VERONIN MASSET
André TAURINES procuration à François DEMANGEOT
Magali MOLINIER épouse CANS procuration à Gérard MOLINIER
Olivier D'AGOSTIN procuration à Serge D'AGOSTIN
Alain GUILHEM procuration à Evelyne GUILHEM**

ABSENTS

**Bernard ARQUIER – Bernard CALVET – Henri PUJOL – Jean-Luc SIBRA – Serge
VIALETTE -**

INVITES

**Madame Emilie BAILLE, Animatrice SAGE Fresquel (SMMAR)
Madame Camille ORMANCEY, Chambre de l'Agriculture**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur DEMANGEOT, Président de l'association, ouvre la séance à 11 h 00 en remerciant les membres présents et mesdames Émilie BAILLE, Animatrice SAGE Fresquel (SMMAR) et Camille ORMANCEY, de la Chambre d'Agriculture, pour leur participation.

Il propose de désigner **Monsieur Henri BLANC**, secrétaire de séance.

Il rappelle les points principaux à évoquer à l'ordre du jour :

- Point sur la replantation des haies
- Problématique des inondations des terres agricoles
- Politique d'investissement de l'ASAPR (ouvrage, réfection, chemin...)
- Questions diverses

Point sur la replantation des haies

Émilie BAILLE, Animatrice SAGE FRESQUEL :

Présentation et Diaporama du Projet FRESQU'HAIES BIODIVERSITE – SITE BARAIGNE ET BASSIN DU FRESQUES

70 % Agence de l'Eau + 10 % Région 2019/2021

Le Projet Plantation de Haies sur CASTELNAUDARY pourrait être être mise en oeuvre en 2020. Emilie BAILLE précise que le dossier a eu un très bon retour de l'Agence de l' Eau.

Camille ORMANCEY, Chambre de l'Agriculture

Présentation du Partenariat de la Chambre de l'Agriculture.

- 1 – propose un diagnostic
- 2 – concertation (bouches à oreilles) avec les agriculteurs autour d'une carte.

Problématique des inondations des terres agricoles

Faire un constat des zones inondées.

Apporter des éléments (dates, heures, photos...) à Émilie BAILLE
Élargir avec les autres communes limitrophes concernées (Souilhanel, Souilhe,...)

Politique d'investissement de l'ASAPR (ouvrage, réfection, chemins....)

Monsieur le Président, souhaiterait connaître la position du Conseil Syndical concernant la politique d'investissement de l'ASAPR concernant les ouvrages, réfection et chemins.



Refonte de certains chemins agricoles et riverains : faire un recensement des chemins pour l'entretien et participation de l'ASAPR.

Le Conseil se prononce favorablement à un recensement complet auprès des membres adhérents pour faire un état des lieux des chemins qui sont dans le périmètre de l'ASAPR pour avoir une vision d'ensemble.

Voir étanchéité fuite au bord du Canal (Planque) . Prévoir une réunion avec Messieurs Jean-François VERONIN MASSET et Bertrand HILLAT.

Questions Diverses :

Villeroix : Monsieur Jean-François VERONIN MASSET, fait un bref compte-rendu.
Il précise que la gendarmerie a fait son travail. Il y a beaucoup moins de monde qui passe.

Potager flottant :

Mise en place d'un panneau « sortie dangereuse ».
Étude sur l'Hypothèse de créer un chemin sur sortie Ponrouch (cout de l'opération entre 12 000 à 15 000 Euros)

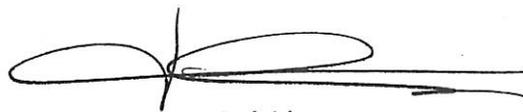
Affaire NIEL-OURLIAC :

Monsieur le Président a rencontré les deux sœurs qui sont concernées par l'emprunt des parcelles Ponrouch. Elles sont prêtes à échanger les terrains par des parcelles (en friche), compensation foncière. Si cette démarche devait aboutir, Les frais de financement et d'aménagement seront à la charge des exploitants.

Monsieur GAZEL rappelle de prévoir un passage busé pour le passage des engins agricoles aux parcelles.

Il est enfin rappelé par le président la nécessité d'établir un contact avec le correspondant de GDF pour les canalisations Gaz qui parcourent les terres agricoles de la commune et qui sont à l'origine d'un certain nombre de difficultés, Mr le Responsable des Services Techniques de la Ville, Bertrand Hillat, sera sollicité à cette fin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 H 40.



Le Président
François DEMANGEOT

ASAPR
Association Syndicale Autorisée des
Propriétaires Ruraux de Castelnaudary
Mairie - Cours de la République - 11400 CASTELNAUDARY
Tél. 04 68 94 58 00 - Email asapr@orange.fr

